

LE CHANGEMENT AU NIVEAU DE L'AFRIQUE POUR UN MEILLEUR DEVELOPPEMENT DURABLE

**Presentation de: Rado RAKOTOARINALA, Coordinator of youth network for MDG,
Madagascar**

TABLES DES MATIÈRES

- A. les changements souhaités en matière de gouvernance pour le développement de l'Afrique
 - I. recommandations
 - II-IV. Les points nécessitant d'être changé : Le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire et les organes électoraux, La gestion publique et la gestion du secteur privé, Les organisations de la société civile
- B. Recommandations pour les engagements internationaux pour le développement de l'Afrique
- C. Les perspectives des organisations de la société civile
 - 1. Investissement mondial et croissance économique
 - 2. La conservation de l'environnement et le changement climatique
 - 3. La sécurité humaine
- D. Conclusion
- E. Annexe : photos

A - LES CHANGEMENTS SOUHAITES EN MATIERE DE GOUVERNANCE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

I. Recommandation

La démocratie, la transparence et la responsabilité dans la conduite des affaires publiques et l'administration dans tous les secteurs de la société sont les bases indispensables à la réalisation d'un développement social durable et centré sur l'être humain, ; sur ce , cinq domaines d'actions prioritaires devraient être aux fin de la programmation dans le domaine de la gouvernance qui permettrons de mieux atteindre les objectifs : les institutions gouvernementales, la gestion publiques et du secteur privé, la décentralisation et l'appui à la gouvernance locale, les organisations de la société civile, et les gouvernances dans les circonstances spéciales.

II. (1^{er} point nécessitant d'être changé)

Le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire et les organes électoraux : Des secteurs législatif et judiciaire de qualité, aux niveaux national et local, sont essentiels pour créer et maintenir un milieu propice à l'élimination de la pauvreté. Les législatures servent d'intermédiaires entre des intérêts divergents, débattent de questions et élaborent des politiques et des lois et fixent les priorités en matière d'allocation de ressources, qui ont des incidences directes sur le développement à dimension humaine. Les organes et les processus électoraux assurent la tenue d'élections législatives libres et régulières. Les assemblées législatives garantissent la primauté du droit et, partant, la sécurité et la prévisibilité des relations sociales, politiques et économiques. Les organisations de défense des droits de l'homme aident à veiller à ce que les institutions gouvernementales se conforment aux lois nationales et aux conventions internationalement reconnues.

III. (2^{ème} point nécessitant d'être changé)

La gestion publique et la gestion du secteur privé : L'un des principaux atouts du continent africain devrait être le renforcement des capacités de gestion, en particulier des capacités nationales. Nous devons apprendre par expérience que pour être constructif, le changement doit s'appuyer sur trois éléments : la définition précise des objectifs et de la façon dont on se propose de les atteindre; la sélection des personnes qui sont en mesure d'aider à atteindre les objectifs en question, auxquelles un appui sera fourni; la mise en place de capacités de gestion et de structures institutionnelles solides, efficaces et transparentes en vue de réaliser le changement.

IV. (3^{ème} point nécessitant d'être changé)

Les organisations de la société civile : La société civile est un creuset de capital social — des gens qui oeuvrent de concert dans un but commun — qui est essentiel pour la bonne gouvernance. Les organisations de la société civile peuvent combler le vide laissé par le repli de l'État et prôner et surveiller des réformes qui favorisent le développement humain durable. Les organisations de la société civile qui oeuvrent en faveur du développement complètent — plus qu'elles ne remplacent — l'État. Dans nombre de pays en développement, toutefois, ces organisations sont démunies. Elles n'ont pas les capacités adéquates en matière d'analyse des

problèmes, de plaidoyer et de sensibilisation, de constitution de réseaux, de gestion et de mobilisation de ressources. En outre, il leur faut mieux rendre compte et mieux s'adapter à leurs mandats en leur accordant une plus large place. De plus, certaines d'entre elles fonctionnent dans des milieux juridiques et réglementaires rigides.

B – LES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

I. Recommandation

a) La communauté internationale, les coopérations devront faire des efforts particuliers pour consolider la société civile africaine et renforcer les mécanismes contribuant à l'émergence de la démocratie. À l'évidence, les organismes internationaux ont un rôle particulier à jouer dans ce domaine. Ainsi, développer une ligne de programme spécifique accessible aux organismes internationaux et à la société civile africaine, en valorisant les enseignements du programme Démocratie et droits de l'Homme, programme avec lequel nous gagnerions à développer des synergies. Cet aggiornamento politique nous semble constituer la première étape de la rénovation de la politique internationale en direction de l'Afrique

b) Accroître très considérablement le financement des programmes pour la réduction de la pauvreté. Les engagements du G8 sont actuellement insuffisants pour combler les déficits prévisibles. Il faudra réaffecter une partie de l'aide aujourd'hui allouée à d'autres sous-secteurs de l'éducation, l'environnement

c) Bailleurs et des organismes internationaux : Accorder de l'importance à leur collaboration avec les organisations de la société civile du fait de leurs capacités de s'ajuster, d'innover, d'entretenir des relations directes avec les pauvres, de stimuler la participation et d'exprimer les vues locales, de leur efficacité, de leur obligation de rendre des comptes au niveau local et de leur évaluation indépendante des problèmes.

II. Situation actuelle

1. Perceptibilité des effets

L'Afrique se trouve plus que jamais à la croisée des chemins. En dépit de la richesse de ses ressources naturelles, le continent souffre d'une pauvreté sans précédent, accentuée par une mauvaise valorisation des très nombreux produits tirés de son sol, de son sous sol et de ses rivages. En cherchant à promouvoir la bonne gouvernance dans le cadre des pays africain, les bailleurs de fonds, spécialement celui de Japon, et des organismes internationaux peuvent tirer parti de leur expérience, en s'appuyant sur un mandat clair. Une vision et une politique stratégiques affinées et bien comprises peuvent aider à tirer le meilleur parti de leurs efforts et à réduire les risques en fournissant un cadre directeur et un guide pour les initiatives du programme.

2. Recommandations à être tirés

Les recommandations vont ainsi à l'endroit des bailleurs de fonds et des organismes internationaux, aux gouvernements et aux organisations de la société civile sur les domaines suivants : concrétisation des engagements des bailleurs de fonds et des organismes internationaux qui sont parfois bafoués, ainsi, s'organiser sur une déclaration politique, un programme concret d'actions ciblées et des engagements concrets vis-à-vis des projets.

C- LES PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE:

1. Investissement mondial et croissance économique :

Nous pensons qu'il faut un « deal » mondial, auquel contribueraient tous les pays, développés comme en développement pour pouvoir s'en sortir. La coopération économique n'est pas une question de charité mais d'investissement, et cet investissement est extrêmement rentable. C'est aussi un investissement dans un monde de paix. Ainsi, lorsque le monde développé fournit des ressources, il ne faut pas considérer qu'il s'agit d'une « aide » mais bien d'un investissement, qu'il fait tant dans son propre intérêt que dans celui des pays en développement. » Les pays en développement ont beaucoup à apporter en échange de cette coopération. « La diversité biologique restante, qui se trouve principalement dans les pays en développement, est de la plus haute importance pour le développement économique de l'avenir. Les pays en développement mettent donc cet atout dans la balance. Ils y mettent aussi le capital humain de leurs jeunes populations, de leurs connaissances indigènes non protégées par des « droits de propriété », de leurs valeurs culturelles et spirituelles, de leurs puits de carbone, et quantité d'autres choses. Mais ils doivent aussi y mettre une bonne gestion nationale des affaires publiques, la lutte contre la corruption, et la lutte contre les tensions, conflits, guerres et guerres civiles. »

2. La conservation de l'environnement et le changement climatique :

Comme nous le savons, les émissions de gaz carbonique proviennent principalement des pays développés, mais les impacts – comme la désertification, la hausse du niveau des mers et les phénomènes climatiques extrêmes – frappent surtout les pays en développement. Le bien-être des pays développés est donc lourdement subventionné par les pays en développement et par les générations futures. Il ne peut y avoir de développement économique durable en l'absence de protection des ressources naturelles et services fournis par l'environnement. Alors, il nous faut de services environnementaux plus performants et plus stables, car on ne peut pas parvenir à un développement économique fiable.

Par contre des mesures d'adaptation devraient avoir lieu, en l'occurrence, sur les ressources en eau, sur l'infrastructure, sur les considérations institutionnelles (facteurs institutionnels, technologiques et culturels), avec les collectivités (le degré de participation du public aux décisions concernant la gestion de l'eau et de l'environnement, l'investissement des collectivités les plus riches dans la conservation de l'environnement).

3. La sécurité humaine :

" L'expansion de la globalisation ces dernières décennies a augmenté la probabilité des menaces frontalières telles que le terrorisme, les maladies infectieuses, destruction environnementale, et le crime organisé transnational, aussi bien que des crises humanitaires telles que des ruptures économiques soudaines et graves et la guerre civile. En faisant face à ces menaces et crises, il est important non seulement de considérer les perspectives globales, régionales, ou nationales, mais de considérer également la perspective "de la sécurité humaine," qui se concentre sur des individus. "La sécurité humaine" signifie "se concentrer sur les différentes personnes et les sociétés de construction dans lesquelles chacun peut vivre avec la dignité d'un côté, de protéger et d'autoriser les individus et les communautés qui sont exposés aux menaces réelles ou potentielles" de l'autre côté.

En outre, le VIH/SIDA est une question qui concerne la sécurité humaine. Il y a deux dimensions principales au VIH/SIDA et à la sécurité humaine. L'un est la menace au développement socio-économique et l'autre est la menace à la survie humaine. Il y a d'évidence étendue pour montrer

que le VIH/SIDA a déstabilisé tous les niveaux et secteurs de la société -- s'étendant du ménage à l'emploi, aux systèmes de santé, à l'agriculture, à l'exploitation, au transport, etc...

Alors, la lutte contre la pauvreté, la lutte contre le VIH/SIDA, la promotion du développement de l'Afrique, le maintien de la paix dans le monde, ce sont des questions que nous devrions prendre attention et se focaliser en terme de coopération, partenariat, réseautage.

D- CONCLUSION

Nous pensons que faire à l'Afrique un associé égal dans la communauté globale, en plus du développement industriel économique et des initiatives sur des problèmes de lourd-dette, la sécurité humaine a orienté l'aide, qui souligne la propriété individuelle, est important. Cette approche peut être appliquée au développement de ressources humaines, au développement agricole, à la promotion de petites entreprises, au micro-financement, etc... La base de cette approche doit établir la confiance dans le futur de l'Afrique ("optimisme Afro"), basé sur une identification valide des réalités de l'Afrique en termes de croissance économique et paix. En poursuivant cette approche, il est important de renforcer notre réseau (Afrique, Asie, Japon) avec l'Afrique et de réaliser la pleine capacité de l'Afrique.

E - ANNEXES

Photos en pièces jointes